

BUDGET PRIMITIF 2018



CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2018

INTRODUCTION



- Rapport d'orientation budgétaire le 5 février : **introduction du débat sur les choix politiques 2018.**
- Des orientations dans le cadre des **engagements** pris devant les Floriacumois en 2014.

LE BUDGET PRIMITIF



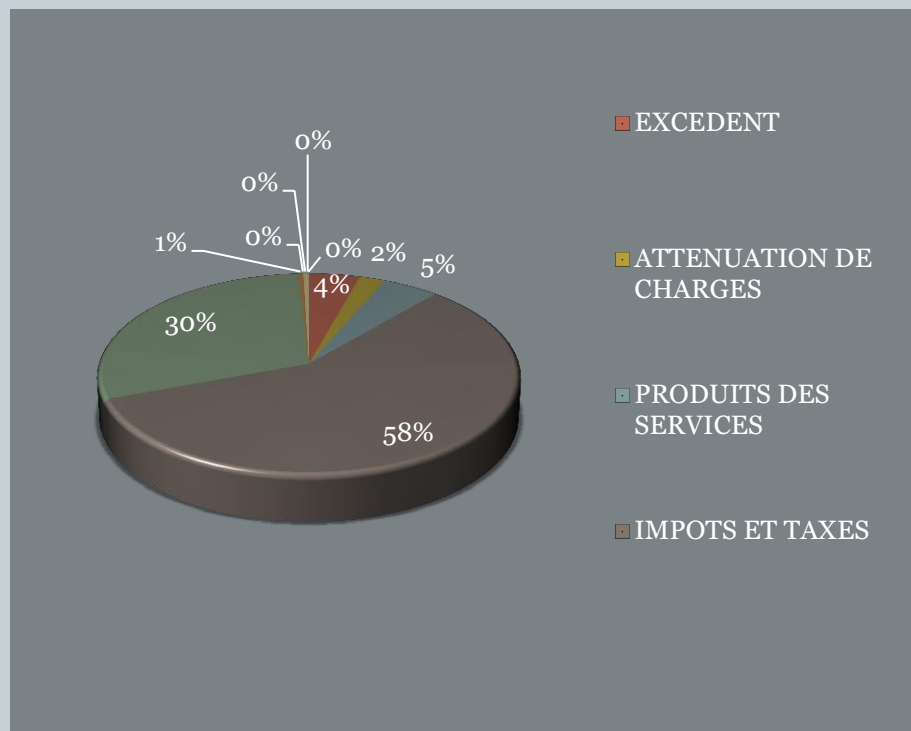
- Vient répondre aux besoins d'une **population grandissante, nouvelle et jeune.**
- Garantir **un service public de qualité**, de la petite enfance au grand âge.

FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT | RECETTES :

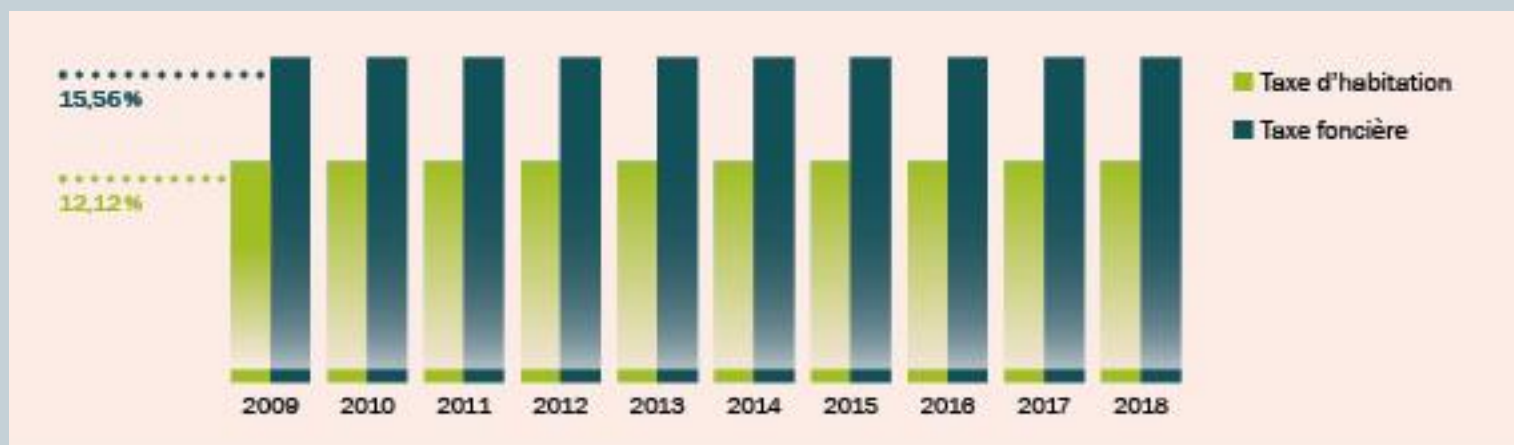
- Elles s'élèvent à **14 641 306,32 €** pour 2018



FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT | RECETTES : PAS D'AUGMENTATION DES TAXES LOCALES



FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT | RECETTES :
MONTANTS DGF – DSU – DSR EN ATTENTE

FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT | RECETTES :

- Restauration scolaire, centre musical et artistique, centre de loisirs... **les tarifs municipaux ne seront pas augmentés.**

FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT | RECETTES :

- Intégration par anticipation du résultat net 2017 :
634 636,28 €.

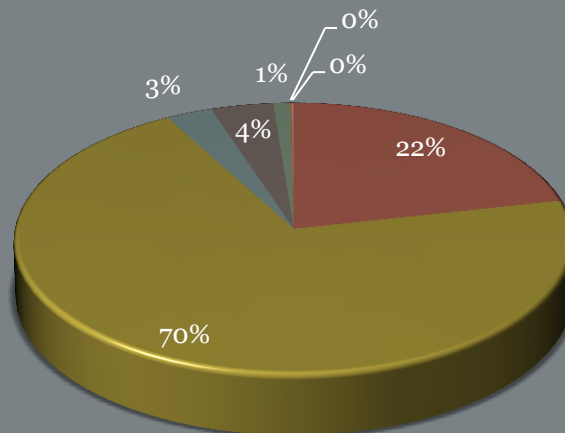
FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT | DEPENSES :

- **14 641 306,32 € en 2018**

Dont :

- **10 303 600 €
CHARGES DE PERSONNEL (70%)**
- **3 160 879,32 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL,
ENVELOPPE EN HAUSSE
EN RAISON DU CARNAVAL (7 AVRIL)
ET DE LA FETE DE LA VILLE
(15-17 JUIN)**



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- DOTATION AUX PROVISIONS

INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT | RECETTES :

- Les recettes d'investissement proviennent :
 - du résultat de clôture 2017 (3 169 532,74 €),
 - du fonds de compensation de la TVA (367 136 €),
 - de la taxe d'aménagement (65 581,49 €),
 - du montant des reports chantiers 2017 non terminés (84 502 €),
 - du montant des opérations d'ordre (421 747 €).

Soit un total de **4 108 499,23 €**.

INVESTISSEMENT



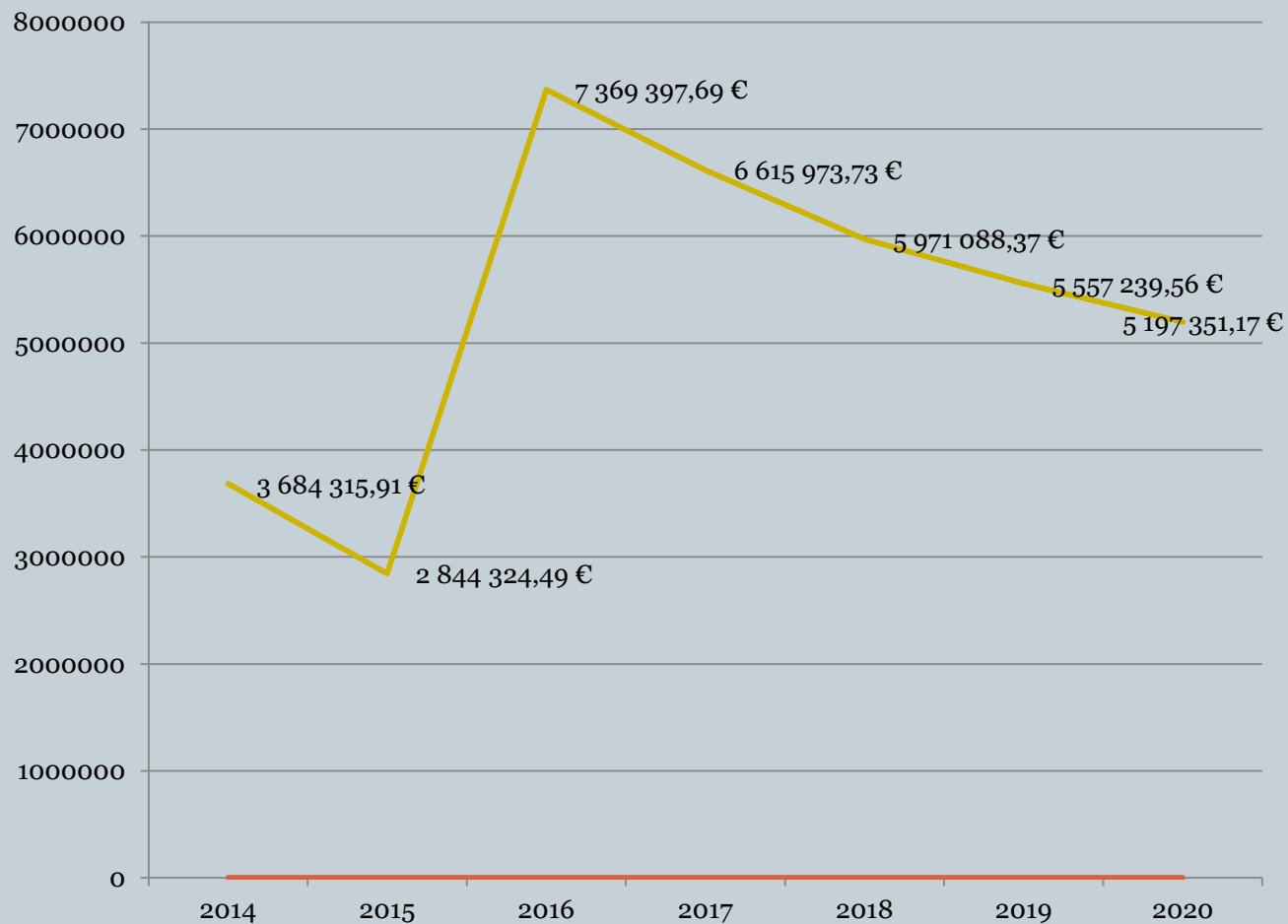
INVESTISSEMENT | DEPENSES :

- **Les dépenses d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2018 à 4 108 499.23 €.**
- 3 grands chapitres : prestations intellectuelles (chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »), travaux et achat de matériel (chapitre 21 « immobilisations corporelles ») et remboursement de la dette (chapitre 16).

INVESTISSEMENT



MAÎTRISER LA DETTE :





LES PRINCIPALES OPERATIONS :

- Extension de l'école et du réfectoire maternelle Langevin et du réfectoire Joliot-Curie
1 592 026 €
- Aménagement Joncs-Marins
200 000 €
- Entretien voirie ville
200 000 €



LES PRINCIPALES OPERATIONS :

- Aménagements extérieurs des Aunettes
118 300 €
- Toiture cabinet médical « Les Sources »
63 464 €



LES PRINCIPALES OPERATIONS :

- Toiture crèche familiale
46 618 €
- Cloisons maternelles Paul Langevin
44 500 €
- Travaux d'accessibilité PMR
40 000 €



LES PRINCIPALES OPERATIONS :

- Self Paul Langevin
35 000 €
- Toiture maternelle Robert Desnos
30 000 €
- ...

CONCLUSION



- Dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités territoriales, la ville de Fleury-Mérogis présente **un budget équilibré et à la hauteur des enjeux** de fonctionnement et d'investissement de la commune.
- Ce budget s'appuie sur une **ambition politique intacte**, sur une équipe resserrée mais plus que jamais mobilisée pour permettre à chacune et à chacun de bien vivre notre ville.
- Ce sera, jusqu'au bout de ce mandat, **notre seul impératif**.